



Compte rendu de la réunion du conseil de quartier du Val Saint André (16 avril 2024)

Il s'agit de la troisième réunion de ce conseil présidée par le premier adjoint Eric Chevalier, qui a réuni de nombreux représentants de la municipalité (élus et techniciens) et les diverses associations et CIQ invités.

I - Biennale d'Aix

Après la biennale de 2022 qui a connu un grand succès, celle de 2024 est organisée sur deux périodes (avril-juin et septembre-décembre) avec de nombreuses manifestations, toutes gratuites, dont un bal populaire sur le cours Mirabeau en septembre. Elle permettra de découvrir de nouveaux lieux ouverts à la visite comme la Chapelle des Adrettes (à côté du collège Mignet) ou l'escalier monumental de l'Hôtel de Chateaurenard (avec les peintures de Jean Daret).

II - Aménagement des 3 Sautets

Prévue depuis le PLU de 2015, la requalification de cette entrée de ville va enfin entrer dans une phase opérationnelle avec l'inscription au projet de PLUI d'une contre-allée le long de l'avenue Malacrida et d'un pont alternatif à l'actuel pont des 3 Sautets positionné entre l'immeuble Icade et le magasin Toinou. Lors du conseil municipal du 9 février 2024 une étude a été votée et confiée à la SPLA, destinée à examiner la faisabilité de l'opération ainsi que la recherche d'un autre positionnement possible de ce pont plus à l'est.

Ce réaménagement de la voirie implique des cessions foncières au niveau de l'espace situé devant Toinou pour lesquelles une négociation à l'amiable est en cours qui devrait aboutir d'ici le mois de juillet. En cas

d'échec de cette négociation et pour ne pas perdre de temps, la mairie a également lancée, par précaution, une procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) qui implique la saisine éventuelle du juge de l'expropriation et qui devrait aboutir vers la fin de 2025.

Le CIQ Cézanne Torse a indiqué que la construction d'un pont au gabarit normal mais pour lequel (suite à un accord entre les maires de Meyreuil et d'Aix) une circulation en sens alterné est prévue ne lui paraissait pas être une solution satisfaisante. Il a aussi demandé pourquoi cette requalification n'avait pas fait l'objet d'une opération d'aménagement et de programmation (OAP) à l'instar des 17 autres OAP sectorielles prévues pour Aix dans le PLUI. Sur ce point Patrick Lefauconnier a précisé que les OAP sectorielles étaient prévues pour traiter des zones d'extension urbaine et qu'il n'y avait pas ou peu d'OAP pour des secteurs en rénovation urbaine ce qui est le cas du secteur des 3 Sautets.

Parallèlement à cette opération, des permis de construire viennent d'être accordés pour deux programmes immobiliers de 25 et de 23 logements (dont 23 logements sociaux) et des commerces en rez de chaussée. Les immeubles seront construits côté autoroute entre l'avenue Malacrida et l'autoroute. Les plans présentés montrent une relative bonne intégration dans l'environnement et permettent de sauvegarder le magnifique cèdre existant à cet endroit. Ils prévoient également la mise en place d'un parking public d'entrée de ville de 48 places permettant de faciliter l'accès aux commerces voisins et susceptible d'être agrandi ultérieurement compte tenu du terrain encore disponible.

III - Sécurité et prévention

Thierry Bigot chef de la police municipale a fait un exposé très complet sur l'activité de son service (117 policiers, 35 agents de surveillance et 10 agents administratifs) qui a dressé en 2023 près de 13.000 procès-verbaux de stationnement et procédé à 5.300 mises en fourrière de véhicules. En réponse à une question de notre CIQ, il a précisé que, durant la foire aux manèges, 31 PV pour stationnement gênants ont été dressés pour l'essentiel dans l'avenue de Coubertin et qu'aucune plainte n'a été enregistrée pour nuisance sonore. Il a aussi indiqué que les cambriolages (55) étaient contenus dans notre quartier par rapport à d'autres quartiers

aixois (un total de 1000 cambriolages a été constaté en 2023 pour toute la ville).

De nombreuses questions ont été posées sur la présence de la police municipale dans les parcs du quartier et notamment en début de soirée et la nuit. Thierry Bigot a rappelé à ce sujet que la brigade de nuit (dont l'activité a été augmentée de 45% en 2023) débute son service à 20h et intervient en tant que de besoin et en fonction des priorités dès qu'un appel est enregistré au 04 45 91 91 11 (seul numéro à appeler en cas de problème).

Un poste de police mobile (implanté dans un camion aménagé) sera bientôt disponible et sera positionné à jours fixes dans les quartiers pour enregistrer les demandes des habitants.

IV - La trame noire

Le responsable de l'éclairage public a rappelé la réglementation obligatoire qui existe en la matière au niveau national et européen. La trame noire est un réseau formé de « corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité ». Nées dans le sillage des trames verte et bleue, l'objectif est ici de protéger la biodiversité nocturne de la pollution lumineuse.

Des actions communes en cette matière vont être menées par la ville avec l'agence régionale de l'eau, le CEREMA et Ménélik. Deux expériences seront notamment faites au niveau du pont Beltrame et du chemin de la Cible avec extinction complète pendant 15 jours pour observer les effets de cette action sur la biodiversité (en particulier pour les chauves-souris).

V - Temps d'échange

Eric Chevalier a d'abord répondu aux questions qui lui avaient été posées en amont par le CIQ Cézanne Torse et par le Centre Info Torse.

A ce sujet, il a indiqué que l'architecte des bâtiments de France (ABF) avait émis un avis verbal indiquant qu'il n'y avait pas d'opposition à la destruction de la « banquette » située sur le trottoir tout le long du boulevard des Poilus au niveau du lycée militaire et que ce projet ne posait pas non plus problème à ce lycée. Un avis officiel sera demandé à l'ABF

lorsque le boulevard des Poilus, géré actuellement par la métropole, sera réintégré dans le patrimoine municipal après accord sur le montant financier à verser à la ville pour remettre en état cette voie.

S'agissant de la passerelle piéton-cycliste sur le Baret (coût important 300.000€ compte tenu de la hauteur des berges et de la configuration compliquée des lieux) , il est indiqué qu'aucune mesure n'est pour l'instant prévue dans le budget 2024 et que l'échéance du 24 juillet 2024, déjà rappelée lors du précédent conseil de quartier, ne rendait pas caduque l'ensemble de l'opération puisque ce délai peut être prolongé. Ce projet sera intégré dans la réflexion confiée à Ménélik sur l'aménagement des berges de l'Arc qui a été étendue à celles de la Torse et du Baret.

Pour l'aménagement du legs Constant, Marc Féraud (élu responsable des espaces verts) a indiqué que la mise en sécurité du futur parc avait été réalisé (mise en place de clôtures) et que le terrain avait été nettoyé et dépollué. Un verger pédagogique sera planté en mai prochain dans la partie haute de ce parc en collaboration avec l'association bien connue des « Croqueurs de Pommes ». Pour ce qui concerne l'aménagement des jeux pour enfants, une réunion sera organisée avant l'été par la mairie avec le CIQ et l'association des parents d'élèves de l'école du Val Saint André très pro-active en ce domaine.

Le centre Info Torse a évoqué la question complexe des terrains situés sur la parcelle cadastrée BK21 sur l'avenue des Écoles Militaires, devant la résidence du Val de la Torse. Cette parcelle comprenant notamment des espaces verts a longtemps été prise en charge par la ville. Elle devait faire l'objet d'une cession gratuite au bénéfice de la ville qui n'a jamais été finalisée par les services administratifs de la ville. Depuis 2 ans, la ville n'assure plus l'entretien des espaces verts au motif qu'elle n'est pas propriétaire des terrains. Éric Chevalier organisera prochainement une réunion permettant de sortir de cette situation ubuesque.

De nombreuses questions ont ensuite été posées sur la coexistence parfois difficile dans les parcs entre la gence canine et les autres utilisateurs. Marc Féraud a précisé à ce sujet, qu'un parc canin va être mis en place dans le quartier central du Faubourg et qu'un deuxième parc est envisagé, dans un autre quartier à définir, en 2025.

Le sujet récurrent des problèmes posés par les racines proéminentes de certains pins le long de l'avenue Jean Paul Coste a aussi été évoqué. Elles gênent l'accès au centre social pour les personnes âgées.

Francis Taulan, adjoint aux sports, a confirmé la mise en place d'une pelouse synthétique sur le petit stade du Val Saint André (coût 600.000 €). L'état déplorable de l'espace situé à côté du stade Ruocco a aussi été évoqué. L'université d'Aix-Marseille qui est propriétaire de ce terrain laissé à l'abandon, refuse de le vendre à la ville, position confirmée par le recteur d'académie suite à un questionnement de la ville.

Une association de Saint Benoit a évoqué le projet de BHNS vers Malacrida qui a fait l'objet d'une récente délibération du conseil métropolitain et a regretté qu'aucune concertation n'ait été menée à ce sujet au préalable. Éric Chevalier partage ce point de vue et a indiqué qu'il allait demander certains aménagements à ce projet et que les associations concernées seraient associées à cette réflexion complémentaire.

S'agissant du festival organisé par le groupe aixois Deluxe prévu pour les 13-14 septembre dans le quartier du Val de l'Arc et dont la billetterie vient d'être ouverte, Eric Chevalier a précisé qu'il était dans l'attente d'une réunion technique sur le problème des transports et du stationnement.

Il a enfin été indiqué que les travaux de la plaine nature de Carcassonne suivaient leur cours et que le calendrier de cette importante opération était respecté.

Comme pour les précédents conseils de quartier, un compte rendu exhaustif de cette réunion sera établi par les services de la ville. Vous trouverez joint au présent compte rendu 3 des 4 diaporamas montrés lors de cette réunion . Celui relatif au bilan d'activité de la police municipale contient de très nombreuses informations. Le diaporama relatif au projet d'aménagement des 3 Sautets sera diffusé ultérieurement.

Michel Braunstein

Les diaporamas présentés lors de la réunion seront diffusés dès qu'ils nous seront transmis par les services de la ville.